

Conseil communal du 6 septembre 2018

Interpellation de Mr WAUTHIER au Collège concernant le projet d'élargissement du Ring nord de Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevin-e-s,

Vous n'êtes pas sans savoir que le Gouvernement flamand projette de réaménager la section nord du Ring depuis l'échangeur avec la E 40 en direction d'Ostende vers celui de la E40 en direction de Liège. Ce projet global -qui termine sa phase de démarrage et de cadrage- a pour but louable d'augmenter la fluidité du trafic en ajoutant, entre autres, des bandes de circulation. De par sa localisation, notre commune sera directement connectée à ces aménagements.

Pourtant, ce projet est amené unilatéralement par la Région flamande. Le Gouvernement bruxellois ne semble pas collaborer à celui-ci. Il est à noter que certaines communes bruxelloises ont officiellement marqué leur désapprobation au projet et qu'une première enquête publique vient de s'achever.

L'augmentation du nombre de voies de circulation induirait un appel présagé de trafic supplémentaire sur le Ring. Une évolution à la hausse des flux qui est contraire aux directives européennes et ordonnances régionales concernant la diminution souhaitée des émissions de gaz à effet de serre et du trafic bruxellois. Plus encore, ce trafic croissant augmenterait les concentrations nocives en NO2 alors que les concentrations actuelles dépassent dans, de nombreux quartiers de Berchem, le seuil de recommandation de l'OMS pour un air de qualité ! D'autres incidences potentielles ne sont pas à ignorer comme : le bruit, l'intensification du trafic de transit, la congestion plus prononcée des axes berchemois et de ce fait le ralentissement des vitesses commerciales des transports en commun.

Vous l'aurez compris, ce projet influencera sensiblement la mobilité future de notre commune et impacterait sérieusement la santé des citoyens. Il est de la responsabilité du conseil de prendre toutes les précautions en ces matières.

Or face à ces enjeux qui dépasseront plusieurs législatures, je constate un silence – tabou - inquiétant de la part des autorités communales et une timide voire inexistante publicité du projet (sous quelque forme que ce soit) pour informer correctement les citoyens.

Dès l'instant où ce projet concerne directement les berchemois et que son timing d'exécution est déjà bien engagé, pourriez-vous répondre aux quatre questionnements suivants :

- Pour la phase de démarrage, un processus de concertation et de participation a été théoriquement mis en place selon le PESR (section Ring Nord) depuis septembre 2017 avec les communes bruxelloises voisines du projet. Des soirées d'informations pouvaient être organisées pour permettre aux citoyens de s'exprimer jusqu'en mars 2018. Ce dispositif a-t-il été mis en place à Berchem ? Un travail collectif quelconque écrit subsiste-t-il de ces rencontres ?

- Une première enquête publique -qui portait sur l'élaboration de la phase de démarrage et de la note processuelle- vient de s'achever. Les citoyens pouvaient – toujours en théorie - adresser leur grief directement à la commune sous pli recommandé. Avez-vous reçu effectivement de tels courriers ? Quel en est le nombre ? Quelle est la nature des remarques formulées ? Pouvez-vous tirer des conclusions sur ces positions citoyennes ?
- La commune de Berchem est reprise dans un groupe de concertation appelé « acteurs administratifs locaux ». A ce titre, elle a l'opportunité de transmettre son expertise, ses points de vue et/ou suggestions lors des réunions dudit groupe. De telles réunions ou des contacts avec l'autorité flamande et/ou bruxelloise ou avec d'autres communes ont-ils été menés afin de garantir les intérêts des berchemois ? Dans l'affirmative, il serait au moins utile au conseil communal d'avoir un retour des réunions. Dans la négative, pouvez-vous expliquer l'absence de démarche ?
- Quelle position pour Berchem a-t-elle été donnée lors des dernières conférences des Bourgmestres au sujet de l'élargissement du ring ?

Je vous remercie d'avance pour vos éclairages et vos réponses.

WAUTHIER Thibault, conseiller.